



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Réouverture du centre de prélèvement de Saint-Ludger

Lac-Mégantic, le 4 novembre 2024 — Le centre de prélèvement de Saint-Ludger reprendra du service à compter du 7 novembre prochain. Les élus du secteur Chaudière de la MRC du Granit (Audet, Lac-Drolet, Saint-Ludger et Saint-Robert-Bellarmin) étaient tout sourires en compagnie de la préfète et de gestionnaires du CIUSSS de l'Estrie - CHUS à l'occasion d'une rencontre sur la reprise des services locaux de prélèvement.

« Les orientations de l'établissement sont, entre autres, de rapprocher les soins et les services des usagers et usagères et d'adapter ceux-ci en fonction des besoins de la population et du contexte de nos ressources. Nous sommes heureux d'avoir réussi à remettre en place le service de prélèvement grâce à la collaboration des acteurs locaux » indique Audrey Perron, directrice adjointe des services intégrés de proximité et des opérations de vaccination, dépistage et prélèvements du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

« Je suis fière de la belle collaboration qui s'est créée concrètement sur le terrain avec les équipes du CIUSSS de l'Estrie-CHUS et des municipalités de la MRC du Granit. Rapidement, tous ont compris l'importance du besoin et les différents intervenants se sont mis à la recherche de solutions. Aujourd'hui, nous récoltons le fruit de ce travail collaboratif. Lorsque l'objectif commun est de répondre aux besoins de la communauté, en tout respect des compétences et de l'agilité de chacun, le résultat ne peut qu'être positif! » a partagé la préfète de la MRC du Granit, Madame Monique Phérivong Lenoir.

Services offerts

Le centre de prélèvement offrira des services de prise de sang et de prélèvements un jour par semaine, soit le jeudi de 7 h à 8 h 45. Le centre a été réaménagé pour offrir des services de qualité avec des équipements modernisés, garantissant ainsi une meilleure prise en charge des usagers. Depuis le 31 octobre, la population peut prendre rendez-vous en ligne sur clicsante.ca ou par téléphone au 1 833 255-1995. Ce service s'adresse à toute personne de 8 ans et plus pour des prélèvements de routine, par exemple les prises de sang et d'urine. Situé au 210-A, rue La Salle, le CLSC de Saint-Ludger propose déjà d'autres soins infirmiers courants à la population.

Projet Santé

La réouverture du centre de prélèvement est le résultat indirect d'un projet santé entrepris par les municipalités du secteur Parc Frontenac de la MRC du Granit (Lambton, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Stornoway et Stratford) et la MRC du Granit. Elles ont débuté un processus collaboratif visant à trouver des solutions durables en santé pour leur secteur. Pour les accompagner dans leurs démarches, elles ont constitué un comité composé d'élus du secteur, de la préfète, de la directrice de la CDC du Granit, d'une organisatrice communautaire et du



coordonnateur de la coordination opérationnelle locale du RLS du Granit au CIUSSS de l'Estrie-CHUS. C'est lors d'ateliers de travail que la fermeture des centres de prélèvement a été soulevée comme étant une problématique commune et que des liens ont été établis entre les élus du secteur Chaudière pour sensibiliser le CIUSSS de l'Estrie-CHUS aux avantages de reprendre ce service. Grâce à la collaboration entre les municipalités du secteur Chaudière, la MRC du Granit et le CIUSSS de l'Estrie - CHUS, le service est maintenant rétabli.

– 30 –

Source :

Véronique Lachance

Agente aux communications

MRC du Granit

819 583-0181 poste 117

vlachance@mrcgranit.qc.ca

Renseignements :

Service des relations médias du CIUSSS

de l'Estrie - CHUS

[relationsmedias.ciusse-](mailto:relationsmedias.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca)

chus@ssss.gouv.qc.ca

819 679-6538

Les demandes d'entrevues avec des élus sont à adresser à la MRC du Granit, tandis que celles pour les acteurs du milieu de la santé sont à adresser au Service des relations médias du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.